

3725 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, Monsieur Lampron.

3730 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3735 J'inviterais maintenant madame Camille Trudel, s'il vous plaît.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Madame!

3740

Mme CAMILLE TRUDEL :

Bonjour! Je suis Camille, merci de prendre quelques minutes pour...

3745 **Mme CAMILLE TRUDEL :**

Est-ce que vous seriez assez aimable de nous présenter votre collègue?

Mme CAMILLE TRUDEL :

3750

Absolument, avec plaisir. Donc je suis avec ma collègue, Marion Hilken qui est de l'organisme *Partageons l'espoir*.

LA PRÉSIDENTE :

3755

Parfait.

Mme CAMILLE TRUDEL :

3760

En fait, on est devant vous aujourd'hui parce qu'on représente la Concertation jeunesse et famille de Pointe-Saint-Charles qui est un comité d'Action-Gardien, la Corporation de développement communautaire de la Pointe. La Concertation jeunesse famille, c'est une concertation multiréseau qui regroupe quatorze groupes communautaires, ainsi que les trois écoles primaires du quartier.

3765

Notre concertation voit dans le développement du secteur Bridge-Bonaventure tel que proposé par Action-Gardien, la possibilité bien réelle d'un milieu de vie propice à la réussite éducative des jeunes de notre quartier. Notre projet, tel qu'il vous a été présenté par mes collègues plus tôt cet après-midi apparaît une école secondaire bien ancrée dans sa communauté et c'est particulièrement de ce projet-là qu'on veut vous entretenir aujourd'hui. J'ai bien compris d'ailleurs qu'on n'était pas les seuls aujourd'hui à vous parler de cette école.

3770

Donc à Pointe-Saint-Charles, il y a trois écoles primaires, deux qui appartiennent à la Commission scolaire de Montréal et l'autre qui appartient à *l'English Montreal School Board*, la commission scolaire anglophone, mais aucune école secondaire.

3775

Lors du passage au secondaire, les élèves sont donc éparpillés dans de multiples écoles à travers Montréal. Permettez-moi de vous citer quelques chiffres qui nous ont été fournis par *Passeport pour ma réussite* qui est un programme de réussite scolaire porté par le YMCA de Pointe-Saint-Charles et qui est effectivement membre de la *Concertation jeunesse famille*.

3780

Donc, en tout, l'organisme reçoit quotidiennement 240 adolescents et adolescentes qui fréquentent donc le secondaire 1 à 5, et ils sont tous résidents de Pointe-Saint-Charles. Ces

3785 240 enfants sont inscrits dans 46 écoles secondaires différentes à travers Montréal. Sur ces 240 enfants, donc le deux tiers fréquente les écoles *Saint-Henri et James Lyng* qui sont situées dans le quartier Saint-Henri de l'autre bord du canal.

3790 Ces deux écoles, donc l'une francophone et l'autre anglophone, se trouvent à plus de 30 minutes à pied du *Centre Lorne*, qui est le lieu où on se trouve aujourd'hui. Pour les élèves qui habitent au sud du quartier, donc un peu plus loin, il faut ajouter entre dix et vingt minutes de marche. Via le réseau du transport collectif, c'est un minimum de 30 minutes que ça prend pour se rendre dans l'une de ces deux écoles secondaires.

3795 Une autre école secondaire dont la commissaire scolaire Violaine vous a parlé tout à l'heure, c'est l' *École Monseigneur-Richard* située dans l'arrondissement de Verdun, pas très loin de chez nous, et c'est sans contredit l'école de proximité de notre communauté. Donc en moins de dix minutes, les enfants de la Pointe, qu'ils soient au sud ou au nord, peuvent s'y rendre à pied, dans un environnement qui est somme toute un peu hostile qui est la rue Wellington, mais
3800 quand même.

Mais on n'a pas accès, en fait, à l'*École Marguerite-Bourgeoys* en raison des frontières administratives. Notre collègue de la commission scolaire nous disait que ce n'était plus le cas, mais l'école déborde. Donc on n'aura pas plus accès.

3805

Le passage entre le primaire et le secondaire est un moment charnière dans un parcours éducatif et est reconnu comme l'un des facteurs importants de la réussite scolaire et de la persévérance. En l'absence d'une école secondaire dans le quartier, il est plus difficile pour les équipes écoles de bien accompagner leurs élèves dans cette transition décisive.
3810

Dans de nombreux quartiers de Montréal, les enfants de la 5^e et de la 6^e année peuvent bénéficier via leur école primaire d'activités qui favorisent un passage plus positif à l'école

3815 secondaire. On parle de visite de l'école, activités parascolaires jumelées, aide aux devoirs par les pairs du secondaire, simulation d'une journée, et j'en passe. On est très créatifs. Tout autant d'occasions pour les enfants d'appivoiser cette nouvelle étape de leur cheminement scolaire et ainsi de favoriser leur persévérance.

3820 Selon les plus récentes données issues du recensement canadien 2016, à Pointe-Saint-Charles, c'est 20,3 % comparativement à 16,9 % à Montréal des personnes de plus de quinze ans qui sont sans diplôme d'études secondaires. Je vais passe la parole à ma collègue.

Mme MARION HILKEN :

3825

Bonjour!

LA PRÉSIDENTE :

3830

Bonjour!

Mme MARION HILKEN :

3835 Donc laissez-moi vous énoncer des avantages d'une école secondaire de proximité pour nos jeunes. Comme on peut le lire dans le fascicule du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

3840 « *Habiliter le jeune à se déplacer par ses propres moyens lorsque vient le temps d'aller à l'école, au parc ou chez des amis lui permet d'être beaucoup plus autonome. Cela lui permet aussi de développer un sentiment d'appartenance à l'égard de sa rue, de son quartier et de se situer dans son propre environnement.* »

3845 Donc laissez-moi vous énoncer les avantages d'une école secondaire de proximité pour ces jeunes. Une transition beaucoup plus harmonieuse et accompagnée; un maintien des liens

avec la communauté et un développement du sentiment d'appartenance; une fréquentation des ressources communautaires qui va augmenter et qui va continuer parce que les ressources communautaires, il faut savoir que les jeunes les utilisent dès leur plus jeune âge. Ça va de zéro jusqu'à ce qu'ils partent en école secondaire, même après ça; les équipements collectifs du quartier. Mais on ne parle pas aussi que des jeunes, on parle aussi de l'implication des parents dans l'éducation de leur enfant. Il y a une fracture qui se passe lorsqu'il passe au secondaire dans notre quartier.

On parle aussi de transport actif pour aller à l'école, de meilleures habitudes de vie, d'économie sur les coûts du transport, parce que comme l'a si bien cité le commissaire scolaire de la CSDM, il y a les bus pour l'école primaire, mais on doit utiliser les moyens qu'on a sur place pour les écoles secondaires. On a aussi, on peut prendre notre gain de temps pour les enfants et donc réinvestir le potentiel des enfants autrement, dans un gain de sommeil, gain de loisir et du temps familial.

Tout ça pour vous dire que dans son *Guide pour soutenir une transition scolaire de qualité vers le secondaire*, le MEES indique que la rupture des liens sociaux est l'effet le plus nuisible du passage au secondaire. À l'heure où le magasinage scolaire est de plus en plus décrié et où les avantages de la proximité de l'école sont reconnus et mis de l'avant par l'ensemble des acteurs impliqués dans le milieu de l'éducation, on ne peut imaginer un milieu de vie où le bassin Peel est sans équipement scolaire. Je redonne la parole à Camille.

Mme CAMILLE TRUDEL :

Donc Marion nous faisait état de l'école de proximité et de ses bénéfiques. Au-delà des besoins actuels des familles de Pointe-Saint-Charles qui souhaitent depuis belle lurette maintenant avoir accès à une école secondaire pour toutes les raisons qui ont été nommées par ma collègue, il faut ajouter aussi à ce désir-là la projection de toutes les nouvelles familles qui vont arriver dans les nouveaux développements des secteurs aux alentours du bassin Peel, de part et d'autre du canal de Lachine.

Nous savons qu'à l'heure actuelle, donc à la rentrée 2019, les écoles bassins qu'on appelle, donc *l'École Saint-Henri et l'École Honoré-Mercier*, ne sont pas encore tout à fait à pleine capacité. Mais notre collègue, Violaine Cousineau, nous disait que c'était presque le cas.

3880

Déjà la pression à l'échelle montréalaise se fait sentir. Les élèves extraterritoriaux doivent quitter l'école secondaire Monseigneur-Richard, qui est notre école de proximité, qui déborde. Plusieurs dizaines d'élèves des quartiers Côte-des-Neiges et NDG, donc plus au nord, ont dû cette année être scolarisés dans le Sud-Ouest, et ce, sans compter tous les élèves des classes d'accueil venus de partout à travers Montréal pour être scolarisés dans le Sud-Ouest.

3885

Nous ne voulons certainement pas revivre pour le secondaire la pénurie de locaux qui se vit actuellement pour le primaire et qui est désastreuse pour la réussite éducative de nos jeunes. La Ville de Montréal, de concert avec la CSDM et le ministère de l'Éducation, doit donc dès maintenant préserver un site pour les futurs besoins scolaires sur le projet Bridge-Bonaventure, plus précisément sur le bassin Peel.

3890

Dans un milieu de vie inclusif, vert et répondant aux besoins réels de la population tel qu'imaginé par les citoyennes et les citoyens de mon quartier, nous réitérons l'importance de prioriser l'implantation d'une école secondaire, et pourquoi pas, d'une école primaire, entourées d'un milieu de vie stimulant, maison de la culture, jardins collectifs, école des métiers, terrains multisports, et j'en passe.

3895

Puisqu'un milieu de vie à échelle humaine favorable au développement du plein potentiel de nos jeunes est absolument incompatible avec un projet de stade de baseball et de 4 000 condos qui sont hors de prix pour les citoyens et les citoyennes de Pointe-Saint-Charles, nous proposons gentiment en contrepartie de réserver une plage horaire hebdomadaire du terrain multisport de l'école secondaire à la pratique du baseball amateur. Merci.

3900

3905 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup de votre présentation. Merci à toutes les deux. Est-ce que vous avez des questions?

3910 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui, j'en aurais une. Nous avons beaucoup entendu – et c'est nouveau, je pense, aujourd'hui – le besoin d'une école secondaire dans le coin. Donc ça, c'est comme un nouveau fait, si on veut ajouter à tous les souhaits que nous récoltons. Nous avons vu aussi, nous avons
3915 entendu Action-Gardien qu'un projet résidentiel, école primaire et tout est requis dans le secteur.

Donc, ma question à vous serait dans un contexte de besoin d'école secondaire, est-ce que vous avez une visée particulière en termes de justement ces terrains-là ou avez-vous une autre visée dans le secteur, c'est-à-dire, donc, pour être bref, où placeriez-vous cette école
3920 secondaire, quand même un effectif, on doit comprendre, assez géant?

Mme CAMILLE TRUDEL :

Absolument. En fait, probablement que mes collègues en aménagement seraient mieux
3925 placés que moi pour vous répondre. Ceci dit, j'en ai peut-être une petite partie. Donc suite à l'Opération populaire d'aménagement, les citoyens et citoyennes ont quand même tenu compte des industries autour, de l'accessibilité au site et tout ça, et ont quand même placé l'école secondaire dans un lieu qui leur semblait propice à ça, donc entouré des équipements communautaires. C'est sûr qu'on ne parle pas d'une école secondaire de 4 000 places comme
3930 on le voit dans certains quartiers à Montréal. On parle d'une petite école secondaire, donc possiblement 750-800 places, quelque chose à échelle humaine aussi, compte tenu que c'est enclavé. Et dans le projet qu'on présente, nous, c'est 1 000 logements sociaux. Donc ce n'est pas 4 000 condos aussi. C'est pour répondre à la demande. Donc je ne sais pas si ça répond à votre question?

3935

M. DAVID HANNA, commissaire :

3940 Excusez mon ignorance, mais ces petites écoles secondaires, est-ce que ça se fait? Est-ce qu'il y a des exemples? Vous nous nommez un exemple qui permet de voir et comprendre ce concept?

Mme CAMILLE TRUDEL :

3945 À Montréal, il y en a des comparables certainement. Il y en a quelques-unes, certainement pas dans les nouvelles écoles secondaires qui ont été construites où là ils font beaucoup plus gros, mais dans des quartiers qui sont plus enclavés, il y en a effectivement. Je ne pourrais pas vous en nommer quelques-unes, mais il y en a. Ça dépend en fait des besoins de la population. Puis, ce qu'on prévoit en fait dans Bridge-Bonaventure, le projet qu'on nous propose n'est pas viable avec une école de 4 000 places.

3950

M. DAVID HANNA, commissaire :

Bon.

3955

LA PRÉSIDENTE :

Ça va? Alors, je vous remercie beaucoup. Alors je demanderais aux collègues de la Ville s'il y a une rectification à faire. Ça va?

3960

Bon, alors, l'après-midi tire à sa fin. Après les séances d'audition, comme je vous l'ai indiqué, mes collègues et moi, de même que les analystes, commencerons à analyser l'information reçue et les opinions qui nous ont été communiquées, que ce soit par le biais des questionnaires, de l'atelier de concertation, des opinions en ligne, de vive voix ou encore à l'aide de mémoire.

3965